CORPS LÉGISLATIF.

FRC 1
9425
Case
FRC
1706

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

RAPPORT

FAIT

AU NOM D'UNE COMMISSION SPÉCIALE,

PAR JEAN DEBRY,

Sur la commémoration funèbre du général Hoche.

Séance du 5 vendémiaire, an 6.

. . . . . *Si quâ fata aspera rumpas,*
Tu Marcellus eris ! VIRG.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Vous avez chargé une commission de vous faire un rapport sur la motion de notre collègue Malibran, relative aux honneurs à rendre à la mémoire du général Hoche.

THE NEWBERRY LIBRARY

Les avis des représentans qui composent cette commission n'ont point été partagés. Quel est le républicain qui ne trouve pas une sorte de consolation à jeter des fleurs sur la tombe d'un des héros de la liberté? Il est si beau, il est si rare de la servir pour elle-même! Quel est le représentant du peuple qui ne s'honore pas d'être en ce moment l'organe de ses commettans, pour acquitter la dette de la patrie envers l'un de ses plus illustres défenseurs? Nous remplissons un noble devoir en témoignant ici nos respects, parce que les peuples ne nous démentiront pas : nous utilisons une juste douleur par cette manifestation extérieure qui dit aux généreux citoyens qui survivent : « Aimez votre pays, » servez-le : votre mémoire est impérissable; elle est le » patrimoine d'une nation sensible et reconnoissante. »

L'auteur de la motion d'ordre vous a rappelé succinctement les premiers titres de gloire du général Hoche. C'est à ceux de ses frères d'armes qui ont combattu et vaincu avec lui, à le peindre tel qu'il étoit: les moindres détails qui tiennent à la fondation de notre indépendance nous sont chers; ils le seront à nos enfans; ils le seront à tous ceux dont l'ame et les habitudes ne sont point flétries par les stigmates de l'esclavage. Hoche a sauvé la France par la reprise des lignes de Weissembourg et par le déblocus de Landau, comme elle le fut presqu'en même temps par le déblocus de Maubeuge. Plusieurs membres de cette assemblée ont entendu vanter son sang-froid, son intrépidité lors du combat de Quiberon. Vous vous rappelez, citoyens, quelles étoient alors les espérances de ces ennemis, qui n'ont obtenu de succès qu'en nous armant les uns contre les autres: l'on préludoit ici aux exécrables forfaits de vendémiaire; on ne redoutoit point de 18 fructidor. Pichegru trahissoit impunément au Rhin; Brotier et compagnie conjuroient à Paris; l'Anglais vomissoit sur nos côtes les plus furieux des émigrés : Hoche les arrête, les combat,

les repousse, rompt dans cette presqu'île la trame ourdie pour incendier toute la République : il ne reste au cabinet de Saint-James que l'infame avantage d'anéantir l'ancienne marine de la France en plaçant entre le feu des républicains et celui de ses propres vaisseaux, les objets de notre réprobation, les coupables instrumens de ses vengeances. Oh ! non, l'histoire n'oubliera point ces combinaisons atroces où l'intérêt de quelques hommes est compté pour tout, où la vie des individus, où l'honneur, où la moralité sont comptés pour rien. Et ils parloient d'humanité, de justice, de principes, et c'étoient les républicains qu'ils faisoient accuser ! Combien de fois, ici, à cette tribune, on a tenté de ternir la gloire du général Hoche ! c'étoit un despote, un dictateur; il essayoit dans les contrées de l'Ouest le gouvernement militaire. Ah ! comment tous les partis ne l'eussent-ils pas calomnié? Cette Vendée, terre infortunée où toutes les factions ont semé les germes de la désolation et de la vengeance; cette Vendée, il la pacifioit : c'est à lui qu'elle doit d'abhorrer aujourd'hui la guerre civile, d'avoir ouvert les yeux sur ses horribles résultats, et d'opposer actuellement encore, avec effroi, aux perfides insinuations des complices de ceux que vous avez punis, le tableau des calamités qui l'ont écrasée. Puissent ses habitans honorer aussi la mémoire de leur bienfaiteur, en maintenant la paix qu'ils lui doivent, en livrant au glaive des lois les artisans de leurs malheurs, les scélérats qui spéculent sur leur ruine !

Nous vous parlerions de cette expédition d'Irlande, qui, malgré son insuccès, a appris à l'Angleterre qu'il nous étoit facile, en nous accordant avec les saisons, d'aller attaquer jusques dans son sein le gouvernement qui l'opprime : mais nous l'avons parlé de Hoche pacificateur, et c'est sous ce rapport qu'il convient à des législateurs de s'en occuper aujourd'hui; c'est à

ce titre particulièrement que votre commission a adopté la partie de la proposition qui consiste à faire célébrer sa pompe funèbre dans chaque chef-lieu de canton. Un pacificateur a droit aux hommages des pères de famille, car les familles ne s'élèvent que par la paix; et quelle paix que celle qui éteint l'horrible guerre civile!

Des gouvernemens machiavéliques, fatigués de leurs défaites, et n'ayant plus d'hommes à exploiter, nous ont demandé la paix pour allumer nos dissentions intestines; nous en avons extirpé le germe de ces dissentions, et ils veulent encore tenter le sort des armes. Que leur importe en effet le massacre de vingt mille hommes, pourvu qu'ils nous détruisent et qu'ils règnent? Nous détruire! Ah! vous pouvez sourire à la mort prématurée qui nous enlève un appui: mais ses civiques projets ne sont point enfermés dans sa tombe; ils trouveront en France des légataires. Le sentiment même de la perte que nous éprouvons ne fait qu'ajouter à nos forces et à notre juste orgueil: courage, valeur, intelligence, amour épuré de la liberté, idées grandes et généreuses, idées créatrices, dons de la nature et de l'esprit, celui que nous pleurons les réunissoit tous; et qu'étoit-il? un enfant de la République.

Il faisoit la guerre pour nous conquérir la paix; mais il la vouloit solide, honorable: il n'étoit point de ceux qui disent: *Il la faut à quelque prix que ce soit.* Il pensoit comme vous, représentans du peuple, que toutes conditions sont infames quand on leur sacrifie l'honneur et la sûreté de la nation. Ce ne doit pas être en vain que le sang de nos frères a coulé: s'il n'est rien pour les rois, il est beaucoup, il est tout pour nous. Il fut versé pour assurer notre liberté: tout a été sacrifié par le peuple pour ce grand et sublime objet; ses enfans, sa fortune, ses plus chers amis: c'est pour lui que sont morts au champ de la gloire ces braves défenseurs dont les

noms sont rappelés lorsqu'on prononce ceux des Dagobert, des Causse, des Dugommier, des la Harpe, des Dubois, des Marceau, des Hoche.... ! Il est temps que ce peuple jouisse du fruit de tant de dévouement ; il est temps que son hommage, ses faveurs, ses places, ses souvenirs, ne soient plus accordés qu'à ceux qui marcheront dans cette carrière, qu'à ceux qui, soit dans les emplois civils, soit dans les emplois militaires, sentiront que le plus haut degré de gloire donné à l'homme est d'être compté parmi les sauveurs de son pays. On meurt à tout âge : sans guerre, sans révolution, on peut être moissonné à la fleur de ses ans. Ces jeunes Sybarites, occupés sérieusement dans nos cités des raffinemens de la mollesse, ne sont pas plus épargnés que ne l'est le soldat dans les camps : la différence, c'est que l'un mérite, en mourant, les regrets même de ses ennemis, et que les autres n'inspirent, même à leurs amis, que le sentiment de la honte, ou que celui d'une pitié dédaigneuse qui ne passe point leur cercueil.

Le bon sens, la pénétration, la rectitude d'esprit, et une expérience d'un siècle en quelques années, avoient convaincu Hoche de ces vérités. Le 18 fructidor, ce jour dont, sous peine du déshonneur et de la vie, vous ne devez point laisser ternir l'éclat ; le 18 fructidor permet de dire qu'il avoit courageusement pratiqué ces maximes, quand à l'exemple de Bonaparte, il se présenta, au nom de l'armée de Sambre-et-Meuse, pour faire tête aux conspirateurs royaux des Conseils et du Directoire. Témoin de leurs manœuvres infames, gémissant sur le dénuement où l'on laissoit son armée, il sentoit, comme vous, que la volonté particulière qui se sert de la loi pour anéantir la République, est dès-lors en rebellion contre la volonté générale ; et qu'après tant de sacrifices faits pour obtenir l'indépendance, il étoit impossible de rétrograder, et atroce de le tenter. Aussi la calomnie versa-t-elle tous ses poisons sur lui, et peut-

être ne contribuèrent-ils pas peu à accélérer sa fin. Il appartint tout entier à sa patrie, mais pourquoi faut-il qu'après tant de gloire, et sur le point de succès plus grands encore peut-être, l'émule de Bonaparte ait été enlevé à la République ! Ses jours ont été pleins et pourtant il n'avoit pas trente ans..... La lâche envie nous l'a appris à cette tribune.

Ces détails, ces réflexions qui précèdent le projet que votre commission doit vous offrir, ont moins pour but, Représentans du peuple, de faire un éloge direct du général Hoche, que de satisfaire au besoin de nos cœurs, que d'apprendre à nos frères d'armes que si les factions sont injustes et ingrates, la reconnoissance due aux vertus civiques sera toujours précieusement gardée parmi les représentans du peuple. Magistrats, guerriers, citoyens, hommes fidèles à vos devoirs, oui, nous placerons les prix à chaque pas de la carrière, et la couronne de l'immortalité vous attendra à son terme. Le sort pourra vous enlever à notre amour, à nos vœux; mais il ne vous ôtera pas à nos regrets et à notre exemple; et la manifestation de ce sentiment vous suffira pour vous engager à votre tour à servir de modèles à ceux qui vous suivront. Vous nous entendrez dire sur ceux que nous aurons perdus, ce que Tacite disoit d'Agricola, vainqueur des isles britanniques : » S'il est une autre vie pour les ames généreuses et » libérales, jouissez de la félicité qui vous est due » modérez nos regrets, tarissez des pleurs dont notre » foiblesse est la source, en nous rappelant la con- » templation de vos vertus. Il n'est point permis de » vous plaindre, et c'est en vous imitant qu'il faut vous » louer; tout ce que nous avons admiré de vous nous » reste, et vivra dans la mémoire des hommes » ! Noble et touchante expression d'une douleur qui trouve ses consolations dans son propre objet, mais sur-tout applicable sous un gouvernement libre, où l'on existe

plus dans l'état que dans la famille, et où toutes les affections particulières vont toujours se mêler et se confondre dans la grande affection publique : l'homme meurt, la République est immortelle.

Représentans du peuple, vous aviez chargé votre commission d'examiner le projet qui vous a été présenté, et nous nous sommes laissés entraîner au desir de parler de celui que le projet concerne. C'étoit en justifier le but : nous avons trouvé dans la proposition le caractère de dignité et de simplicité qui convient au sujet. Elle est parfaitement d'accord avec le principe qui a déterminé le Directoire ; elle l'est sur-tout avec les sentimens des républicains ; c'est une sorte d'à-compte tiré par les contemporains sur la dette que la postérité, qui seule peut ouvrir le temple des grands hommes, paiera à la mémoire du général Hoche. Si, comme nous n'en doutons pas, ce témoignage d'estime et de gratitude est dans vos cœurs, il acquerra plus de prix par l'effet de la circonstance, qui va rendre votre organe à cet égard celui qui jadis, à la tête de l'armée française, apprit à Hoche le chemin de la victoire.

PROJET DE RÉSOLUTION.

Le Conseil des Cinq-Cents, empressé de payer à la mémoire du général Hoche la dette de la reconnoissance nationale,

Déclare qu'il y a urgence, et prend la résolution suivante :

ARTICLE PREMIER.

Décadi prochain, il sera célébré dans la commune où siége le Corps législatif, une pompe funèbre à l'occasion de la mort du général Hoche.

II.

Le Directoire exécutif est chargé de tous les détails de cette cérémonie.

III.

Le 30 vendémiaire, la même fête sera célébrée dans tous les camps et dans chaque commune principale de chacun des cantons de la République.

IV.

La présente résolution sera portée de suite au Conseil des Anciens par un messager d'Etat.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire, an VI.